

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

À savoir pour consommer et utiliser l'eau du robinet au quotidien :

- Laisser couler l'eau avant de la consommer lorsqu'elle a stagné dans les canalisations, de quelques secondes à une à deux minutes (en cas de stagnation prolongée, après plusieurs jours d'absence, par exemple)
- Utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments. Une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations et la dégradation de la qualité bactériologique
- Laisser l'eau du robinet dans une carafe ouverte pendant quelques heures dans le réfrigérateur pour éliminer un éventuel goût de chlore
- En l'absence de consignes particulières du responsable de la distribution, du maire ou de l'ARS (ou éventuellement du médecin pour les nourrissons), l'eau du robinet peut être consommée sans risque.

PRÉSERVER LA RESSOURCE

L'eau est une ressource précieuse. Dans le cadre notamment des arrêtés sécheresse, les usagers sont invités à réparer les fuites d'eau et à réduire, dans la mesure du possible, leur consommation d'eau. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Allan (SAGE Allan) préconise l'utilisation de l'eau de pluie pour les usages extérieurs uniquement.

Les données sur la qualité de l'eau du robinet sont publiques et disponibles :

- À la **Direction de l'eau et de l'environnement**,
4 Rue Jean-Pierre Melville, 90000 BELFORT.
- Sur le site **www.grandbelfort.fr** (rubrique EAU).
- Sur le site du Ministère chargé de la santé
www.eaupotable.sante.gouv.fr



Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté
Unité Territoriale Santé Environnement Nord
Franche-Comté
8 rue Heim - CS 90247 - 90 005 BELFORT Cedex
Téléphone : 03 84 58 82 18 - Télécopie : 03 81 65 58 65
Courriel : ARS-BFC-DSP-SE-NFC@ars.sante.fr

—latitude90.fr | Crédits photos : DR

Qualité de l'eau d'alimentation

2022

Conclusion sanitaire de l'Agence Régionale de Santé

L'eau distribuée en 2022 sur les communes du Grand Belfort a été de très bonne qualité bactériologique.

Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet : qui fait quoi ?

L'eau du robinet fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent et rigoureux qui comprend à la fois :

- La surveillance exercée par la personne responsable de la production et distribution de l'eau (Le Grand Belfort) ;
- Le contrôle sanitaire mis en œuvre par les Agences régionales de santé.

CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU D'ALIMENTATION

organisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les analyses sont réalisées sur les ressources (captages), stations de traitement et réseaux des neuf unités de distribution (UD).

Une UD est caractérisée par un réseau de canalisations distribuant une eau de qualité homogène.

Cette synthèse a été élaborée à partir des données détaillées communiquées par l'ARS, consultables au service Gestion des usagers du Grand Belfort.

	UNITÉS DE DISTRIBUTION	ANGEOT	ARGIESANS	BELFORT	EGUENIGUE	EVETTE-SERMAMAGNY	FOUSSE-MAGNE	MORVILLARS	PETIT-CROIX	SUD AGGLOMÉRATION
	NOMBRE D'USAGERS DESSERVIS	2 398	1 317	76 909	1 333	2 948	919	4 650	2 519	9 590
RESSOURCE EXPLOITÉE	Aquifère de la Savoureuse (nappe alluviale)	X	X	X	X	X	X	X		X
	Aquifère des cailloutis du Sundgau								X	
	Eau superficielle (Mathay)			X	X					X
PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES	Réalisés	X	X	X	X	X			X	X
	Périmètres de protection en cours de révision						X	X		
TYPE DE TRAITEMENT DE DÉSINFECTION	Désinfection à l'eau de javel						X			
	Reminéralisation			X	X	X			X	X
	Désinfection au chlore gazeux	X		X	X	X		X	X	X
	Désinfection au bioxyde de chlore		X							
QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE*	Indicateur global de qualité	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	Nombre de prélèvements	12	12	147	7	16	9	16	12	41
	Conformité	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Valeur maxi	0 n/100 ml	0 n/100 ml	0 n/100 ml	0 n/100 ml	0 n/100 ml				

*Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

NITRATES*	Indicateur global de qualité	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	Nombre de prélèvements	8	5	24	24	3	2	5	3	24
	Valeur moyenne	4,07 mg/L	2,3 mg/L	5,49 mg/L	5,49 mg/L	2,3 mg/L	29,9 mg/L	9,22 mg/L	23,8 mg/L	5,49 mg/L
	Valeur maxi	5,5 mg/L	2,9 mg/L	10,4 mg/L	10,4 mg/L	3,1 mg/L	30,5 mg/L	12,2 mg/L	24,7 mg/L	10,4 mg/L

*Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

PESTICIDES*	Indicateur global de qualité	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	Nombre de prélèvements	3	2	5	5	1	1	2	1	5
	Nombre de mesures	1034	694	1728	1728	346	345	692	344	1728
	Conformité	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Valeur maxi	0 mg/L	0 mg/L	0,027 mg/L	0,027 mg/L	0 mg/L	0,022 mg/L	0 mg/L	0 mg/L	0,027 mg/L

*Le terme « pesticides » regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

DURETÉ DE L'EAU	Informations complémentaires	Eau peu calcaire 12 °f	Eau douce 6,56 °f	Eau douce 8,25 °f	Eau douce 8,25 °f	Eau douce 7,1 °f	Eau peu calcaire 10,2 °f	Eau dure 28,8 °f	Eau douce 9,07 °f	Eau douce 8,25 °f
-----------------	------------------------------	------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	--------------------------	------------------	-------------------	-------------------

A : eau de bonne qualité B : eau sans risque pour la sante ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : eau de qualité insuffisante D : eau de mauvaise qualité